

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOMAH TRAVAUX ET SERVICES » en abrégé « KOTRASE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BANCO 1
PRES DE LA COOPEC ILOT 27 LOT 333, Lot 333, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOMAH TRAVAUX ET SERVICES »

en abrégé « KOTRASE »

Objet : TRAVAUX DE GENIE CIVIL, TRAVAUX DE GENIE RURAL, DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BANCO 1
PRES DE LA COOPEC ILOT 27 LOT 333, Lot 333, Ilot 27

Dirigeant(s) M KOMAH MAMADY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04526 du 01/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56222/GTCA/RC/2023 du 01/08/2023

